



Mont
Saint
Aignan

Communiqué de presse Ville de Mont-Saint-Aignan Lundi 30 septembre 2019

Suite à l'incendie de l'usine Lubrizol le jeudi 26 septembre 2019, la Ville de Mont-Saint-Aignan fait le point sur les mesures mises en œuvre sur son territoire.

Jeudi 26 septembre 2019

L'usine Lubrizol étant située à Rouen, à proximité de Petit-Quevilly, seules ces deux communes ont été alertées par les sirènes, sur décision préfectorale.

Dès la transmission de l'information de l'incendie par la Préfecture, la Ville a déclenché le plan communal de sauvegarde. Elle a procédé à la fermeture des établissements scolaires et d'accueil de la petite enfance en assurant l'information auprès des directeurs d'établissements et des parents, soit par téléphone soit de vive voix.

Le collège, les grandes écoles et l'université ont été fermés.

Les résidents de Blanche de Castille et de Saint-Louis ont été confinés. Quant aux personnes fragiles suivies à domicile par le CCAS, leur accompagnement a été poursuivi.

Au fil de la journée, les moyens de communication municipaux (site et page Facebook) ont relayé les informations préfectorales et tenu informé la population de l'annulation des activités municipales.

En milieu d'après-midi, la Préfecture a informé la Ville de la décision de poursuivre la fermeture des écoles et des crèches. La Ville a alors prévenu les parents par mail et SMS. L'information a une nouvelle fois été relayée sur les supports de communication de la Ville.

Vendredi 27 septembre 2019

Les services municipaux ont réalisé un diagnostic de l'espace public pour repérer les éventuelles traces de suies. Il en est ressorti une absence de suie à l'exception du quartier Saint-André où quelques traces noires ont été constatées sur l'espace public. Suivant les recommandations préfectorales, les équipes techniques ont procédé toute la journée au nettoyage des jeux présents dans les cours de récréation en utilisant de l'eau et des chiffons.

Par mesure de précaution, les équipements sportifs extérieurs ont été fermés le vendredi 27 septembre à tous et tout le week-end aux personnes sensibles (enfants et personnes âgées). Après avoir informé les présidents d'associations sportives, la Ville a soumis à leur appréciation l'utilisation des équipements intérieurs durant le week-end. Toute la journée, les informations préfectorales ont été relayées sur les supports de communication de la Ville et notamment l'interdiction de consommer les fruits et légumes issus des jardins.

Lundi 30 septembre 2019

Dès 5h du matin et avant l'arrivée des enfants, les équipes techniques ont procédé au nettoyage des cours de récréation à l'eau et ont de nouveau dépoussiéré les jeux ; les locaux ont également fait l'objet d'une aération permettant la réouverture de l'ensemble des établissements.

Les agents municipaux poursuivent leur nettoyage des jeux pour enfants situés dans les parcs de la commune.

L'eau du robinet étant potable (source Métropole et Agence régionale de santé), elle a été servie aux enfants fréquentant les restaurants scolaires. Les denrées alimentaires

étant stockées dans des chambres froides, hermétiques, elles ont été servies au déjeuner dans ces mêmes restaurants scolaires. Pour les repas à venir, une vigilance toute particulière va être apportée pour vérifier la provenance des denrées, en circuit court, servies aux enfants.

Au centre nautique Eurocéane, équipement géré en délégation de service public par la société Vert Marine, des traces poudreuses de couleur jaunâtre viennent d'être identifiées. Par mesure conservatoire et dans l'attente des analyses de l'État, il a été décidé la fermeture du bassin extérieur de 50 mètres ainsi que du bassin ludique.

Enfin, toujours par principe de précaution, la Ville poursuit l'interdiction de la pratique sportive extérieure sur tous ses équipements municipaux sportifs.

Les services municipaux restent à l'écoute des usagers et se font le relais des informations officielles délivrées par la Préfecture de Seine-Maritime et les autorités compétentes.